

Lettre ouverte de **Françoise Bertrand**, Présidente-directrice générale,  
Fédération des Chambres de commerce du Québec et **Yves-Thomas Dorval**,  
Président, Conseil du patronat du Québec  
Le 22 février 2010

---

### **Les négociations dans le secteur public : Mettons fin au cirque!**

Les syndicats représentant les employés du secteur public organisent lundi une grande manifestation, histoire de mettre un peu de poids à leur demande d'augmentation de salaire de 11,25 % au cours des trois prochaines années. Ils seront plusieurs centaines paraît-il à réclamer implicitement des hausses d'impôt. Après tout, leurs demandes salariales se chiffrent à plus de 3 milliards de dollars. Les contribuables du Québec devraient donc passer à la caisse.

Selon les syndicats, le gouvernement devrait d'abord consentir les augmentations de salaire aux employés du secteur public. Ce n'est qu'après avoir conclu une entente sur les salaires que le gouvernement pourrait solliciter la collaboration des syndicats pour discuter, sans engagement préalable bien entendu, de l'organisation du travail. Et il n'est surtout pas question de changer les façons de faire, de revoir l'organisation du travail à l'occasion de ces négociations avant le 31 mars. Le Président de la FTQ a été très affirmatif à ce sujet. Autrement dit, une fois que les conditions de travail auront été fixées de manière très pointilleuse pour les trois ou quatre prochaines années, le gouvernement se présentera sans ressource, sans marge de manœuvre et sans aucun rapport de force, devant des syndicats solidement accrochés au statu quo. Cela revient à dire : affaiblissons le gouvernement, nos membres en tireront un plus grand profit.

La représentante de la Fédération des syndicats de l'enseignement, quant à elle, met en garde ses troupes contre l'utilisation des « mots souplesse et flexibilité (dans le) discours patronal ». Québécoise et Québécois, tenez-vous le pour dit : dans le secteur de l'enseignement (en particulier), on est rigide et on tient à le demeurer.

Or, il y a moyen de répartir et d'organiser le travail pour être plus efficace. On devrait aussi permettre aux employés de l'État d'exercer leur talent de manière plus souple, d'éliminer des programmes obsolètes et d'affecter plus de ressources à de nouveaux besoins.

Il faut sortir de la fatalité des coûts de systèmes qui, selon la logique syndicale, doivent obligatoirement augmenter de 3 % à 4 % par année. Secouons-nous un peu. Si le produit intérieur brut du Québec s'accroît de 2 % par année et que les coûts de système augmentent du double, il ne reste plus de place pour hausser les salaires.

C'est avant tout en réalisant des gains de productivité que l'on pourra augmenter les salaires. Les personnes ne sont pas le problème. Il ne s'agit pas de presser le citron, mais de travailler différemment, de réaliser des activités utiles : moins de paperasse, plus de services. Nous sommes convaincus qu'un grand nombre d'employés de l'État ne demandent pas mieux que de participer à cet examen de leur façon de travailler pour offrir de meilleurs services publics à leurs concitoyens.

Les parties ont fixé au 31 mars, dans un mois, la fin des présentes négociations. Mais elles se sont elles-mêmes enfermées dans une dynamique de « négocier » qui non seulement va rendre difficile le respect de cette échéance, mais va inévitablement occasionner des hausses directes et indirectes de rémunération, bien au-delà de nos moyens.

Rappelons-le, le citoyen qui bénéficie des services est le même qui par ses impôts et ses tarifs paye indirectement pour ces services pourtant, citoyens ou entreprises ne sont pas à la table... il nous reste la place publique!

Françoise Bertrand  
Yves-Thomas Dorval